

Rapport du Comité de la citoyenneté et de l'immigration sur l'accueil de réfugiés ukrainiens:

**«LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL SE TRAÎNE LES PIEDS!»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 30 mars 2022 — Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, a pris part au débat tenu à la Chambre des communes, le 29 mars dernier, dans le cadre de l'adoption du rapport du Comité de la citoyenneté et de l'immigration portant sur le conflit en Ukraine et, plus particulièrement, sur l'accueil de réfugiés ukrainiens. «Il aurait dû s'agir d'une motion plutôt consensuelle, mais les libéraux ont trouvé le moyen de s'y opposer, révélant leurs véritables sentiments au sujet de la levée, pour les réfugiés ukrainiens, de l'obligation d'obtenir un visa pour entrer au Canada et de la proposition à l'effet d'accroître les ressources pour faire face à cette situation humanitaire exceptionnelle», de déplorer M. Bergeron.

Le député de Montarville s'est désolé de l'apparente incapacité du gouvernement à faciliter et hâter l'accueil de réfugiés ukrainiens: «Le ministre a soutenu que ça prendrait 12 semaines pour adapter son système informatique afin de permettre la levée des visas... Si le gouvernement s'était donné la peine, dès le début de l'invasion, de travailler à la levée de cette obligation, pour les réfugiés ukrainiens, d'obtenir un visa pour entrer au Canada, nous serions sur le point de pouvoir aller de l'avant! Je me permets néanmoins de signaler que, de son côté, l'Irlande, qui, en temps normal, comme le Canada, n'autorise pas l'entrée sans visa aux ressortissants ukrainiens, a été en mesure de lever cette obligation non pas en quelques semaines, ni même en quelques jours, mais bien en quelques heures! Comment se fait-il que l'Irlande ait été en mesure, en quelques heures, de lever cette obligation de visa, alors que le Canada semble incapable de le faire en moins de 12 semaines?»

«Pour l'heure, on demande aux réfugiés ukrainiens de compléter une demande de visa de résident temporaire. Selon les spécialistes, même pour une personne maîtrisant l'anglais ou le français, ça peut prendre jusqu'à trois heures pour compléter cette demande. Or, nous avons affaire à des gens qui ne maîtrisent probablement ni le français ni l'anglais. Et bien que la situation soit urgente, on ne leur offre des services que de 9 à 5 ou de 8 à 4; c'est indécent! On leur exige par ailleurs des frais de 185\$, alors que, dans certains cas, ils sont dans le dénuement le plus complet. Le gouvernement prétend qu'il remboursera ces frais, mais il faut quand même que les réfugiés avancent cette somme, sans savoir à quel moment et de quelle façon va s'appliquer ce remboursement des frais. On leur demande aussi un relevé bancaire, une pièce d'identité officielle, un passeport ou une assurance-voyage en appui à leur demande. Je ne suis pas sûr que j'aurais pris le temps, surtout si ma maison a été détruite, de ramasser tous ces documents en me disant que je pourrais en avoir besoin au cas où le gouvernement canadien devait me les demander. Je ne suis pas sûr que j'aurais pris le soin de fouiller dans les décombres de ma maison pour voir si je peux y retrouver mon passeport et mes relevés bancaires. Ce qu'on demande aux réfugiés ukrainiens est tout simplement déraisonnable...», de s'indigner M. Bergeron.

«Depuis le début de cette crise, a-t-il poursuivi, le Bloc Québécois s'est mis en mode solutions. Pourtant, le gouvernement ne s'est pas vraiment donné la peine de saisir notre main tendue... Nous avons notamment proposé l'instauration de navettes humanitaires permettant, à l'aller, d'acheminer dans les pays qui accueillent des réfugiés ukrainiens les tonnes d'effets de première nécessité accumulées grâce à la générosité des Canadiens et des Québécois, et, au retour, de ramener ici ces milliers d'Ukrainiens qui espèrent trouver la sécurité le plus loin possible des zones de conflit. Le gouvernement prétend qu'il cherche encore à nolisier des vols à cet effet, alors qu'*Air Transat* a déjà manifesté son intérêt à prendre part à une telle opération... Mais qu'attend donc le gouvernement?»

«Le passé étant garant de l'avenir, il n'y a pas lieu d'être très optimistes par rapport à l'accueil des réfugiés ukrainiens... Je le rappelle que, des 40 000 réfugiés afghans que nous avons promis d'accueillir, nous n'en avons accueilli, jusqu'à présent, que 8 580. On doit donc s'inquiéter de la procédure soi-disant accélérée annoncée par le gouvernement pour l'émission des visas, puisque, jusqu'à présent, quelles que soient les mesures déployées par ce gouvernement, elles se sont rarement révélées efficaces», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

**Source:** Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron  
@ [jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca](mailto:jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)